

MAIRIE DE LES MESNEUX

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 JUIN 2016

L'An deux mil Seize, le 13 Juin à 20 heures 30 mn, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme DESSOY Anny, Maire de la Commune. (Date de la convocation : 08 Juin 2016)

PRESENTS (es) : Mesdames DEVILLE, CAILLAT, MOINDJIE, DESSOY.
Messieurs LE BOT, FERY, GOURDIER, BINET, LECLERC.

ABSENTS : Mme TILLY (Pouvoir à Mme DEVILLE), Mr ARZILLIER (Pouvoir à Mr LE BOT), Mr PIGER (Pouvoir à Mme CAILLAT), Mr BAUDOU (Pouvoir à Mr BINET), Mr GILLET (Pouvoir à Mr GOURDIER, Mr SEVERIN (Pouvoir à Mme DESSOY).

Madame Anne-Marie CAILLAT a été nommée Secrétaire de séance. Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

1 - Délibération n° 13 /2016 : Virements de Crédits – Décision modificative n° 2/2016

Cette décision modificative a été votée par le Conseil Municipal pour un virement de section de 6 000 €. Cependant, lors du Conseil Communautaire du mercredi 15 Juin, il a été proposé aux communes membres, une répartition dérogatoire qui favorise leur budget et le virement dans la section de fonctionnement est passé de 6 000 € à 2 800 €

Schéma Départemental de Coopération Intercommunale :

Monsieur le Préfet a arrêté le périmètre de Coopération Intercommunale qui entérine la création d'une communauté urbaine « Le Grand Reims ». Madame le Maire a présenté au Conseil Municipal un compte-rendu des différentes réunions, organisées autour des thématiques suivantes :

- Pacte fiscal et financier le vendredi 26 Février 2016 où ont été évoqué les modalités de neutralisation fiscale pour les ménages et les modalités de neutralisation budgétaire pour les communes.
- Compétence et modes d'exercice le Vendredi 26 Avril 2016. La communauté urbaine n'exercera que des compétences obligatoires définies par la loi (développement économique, la promotion du tourisme, la voirie, l'éclairage public, l'eau et l'assainissement...)
- Elle exercera des compétences facultatives qui, lors de la fusion, au 1^{er} Janvier 2017, correspondront aux compétences qui ne sont pas classées parmi les compétences obligatoires, et qui sont exercées par les 8 EPCI (Etablissement public de coopération intercommunale) sur leur territoire. Ces compétences seront exercées pendant 2 ans et au terme de ce délai, deux possibilités : la restitution des compétences aux communes ou l'exercice par la Communauté Urbaine de ces compétences sur tout ou partie du territoire.
- Gouvernance, principes et propositions. Cet atelier sera présenté aux maires le 24 Juin prochain et fera l'objet d'un compte-rendu lors d'un prochain Conseil Municipal.

Questions diverses :

- La décision concernant le Chemin de la Petite Barbarie attendra les conseils du responsable des voiries auprès des services du Département et sera probablement intégrée dans la révision du PLU en cours.
- Il a été décidé de ne pas donner suite aux deux demandes de subventions formulées par le collège de Gueux afin d'aider certains élèves domiciliés dans notre commune dans leurs activités sportives.
- Madame le Maire a informé le Conseil Municipal qu'un nouveau décret a modifié le paysage indemnitaire des fonctionnaires qui instaure la mise en œuvre d'un nouveau régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP). Différents ateliers de travail sont en cours auxquels participent Mr GOURDIER et la Secrétaire de Mairie. Une délibération sera à prendre lors d'une prochaine séance.
- Mr BINET Christian a fait le rapport de sa visite au Congrès des Maires
- Mr GOURDIER informe du passage de la commission de fleurissement pour sélectionner trois habitations de notre village.

PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL le LUNDI 11 Juillet 2016

Vu par Nous, Maire de la Commune de LES MESNEUX, pour être affiché le 21 Juin 2016 à la porte de la Mairie conformément aux prescriptions de l'article 56 de la loi du 05/08/84.

**LES MESNEUX, le 21 Juin 2016
LE MAIRE,**

SIGNATURES DES PARTICIPANTS CM DU 13 JUIN 2016 :

MME DESOY	MR GILLET	MR ARZILLIER	MR GOURDIER
MR BAUDOU	Mr SEVERIN	MME CAILLAT	MME DEVILLE
MR FERY	MME TILLY	MR LE BOT	MR LECLERC
Mr BINET	MME MOINDJIE	MR PIGER	